



Investir dans l'avenir des collectivités canadiennes via le transport collectif

*Mémoire soumis dans le cadre des consultations
prébudgétaires en prévision du budget 2024*



Association canadienne du transport urbain

3 août 2023

Investir dans l'avenir des collectivités canadiennes via le transport collectif

Recommandation : Résorber le déficit actuel du financement des infrastructures pour les agences de transport en devançant la date de début du Fonds permanent pour le transport collectif (FPTC) en introduisant un volet de base du Fonds (500 millions de dollars par an) dans le budget de 2024. De plus, le processus d'admission pour les sommes restantes du FPTC devrait être disponible dès 2024 afin que les agences de transport puissent amorcer le processus de planification et de demande pour accéder à ces fonds en 2026.

Le déficit du financement des infrastructures

La temporisation accélérée du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC) en mars 2023 et le déploiement prévu du Fonds permanent pour le transport collectif (FPTC) annuel de 3 milliards de dollars en 2026/2027 entraînent un important déficit du financement des infrastructures pour les projets de transport collectif qui doit être comblé. L'Association canadienne du transport urbain (ACTU) reconnaît l'importance d'une mise en œuvre transparente et efficace du FPTC pour faciliter la planification à long terme du transport collectif partout au Canada. Cependant, le calendrier actuel du FPTC laisse les agences de transport confrontées à des problèmes de capacité critiques et à des retards croissants dans l'entretien des infrastructures existantes. Ces défis doivent être relevés pour tenir compte de l'importante croissance prévue de la population du Canada, ainsi que pour progresser sur les principaux objectifs stratégiques, tels que l'abordabilité et la réduction des émissions de GES.

Pressions croissantes sur les infrastructures

Selon l'ambitieux objectif d'immigration du gouvernement, soit environ 500 000 nouveaux Canadiens chaque année d'ici le milieu des années 2040, le Canada aura une population de 45 à 50 millions de personnes avec des réseaux de transport collectif conçus pour 25 millions de personnes. Les municipalités doivent être équipées pour allonger les réseaux afin de répondre à la demande croissante et elles doivent s'assurer que les nouveaux développements domiciliaires seront correctement intégrés à l'infrastructure de transport collectif. L'alternative est une augmentation de la congestion routière, de l'insatisfaction des usagers et des émissions de GES. Par exemple, à Brampton, où l'achalandage a largement dépassé les niveaux de 2019, le système de transport collectif demeure sous pression, car la municipalité n'est actuellement pas en mesure de se procurer de nouveaux autobus ou de construire de nouvelles installations. Des situations similaires se produisent dans d'autres régions à croissance rapide comme St. John's, Halifax, Sherbrooke et le Vancouver métropolitain. Sans une action rapide pour combler le déficit d'infrastructure de transport collectif observé dans les municipalités du Canada, les collectivités à croissance rapide n'auront pas la capacité d'offrir le transport collectif nécessaire pour desservir leurs populations en expansion.

À l'échelle nationale, les agences de transport sont confrontées à des retards croissants dans le maintien du bon état des infrastructures actuelles, y compris l'entretien des installations, l'entretien des véhicules, le remplacement des voies et plus encore. Ces arréages doivent être traités rapidement pour assurer la résilience et la sécurité des infrastructures. Ce problème est aggravé par les changements climatiques et la nécessité pour les agences de moderniser et d'adapter leur infrastructure pour faire face à des conditions météorologiques extrêmes. L'appui du gouvernement doit être fourni avant que ces retards ne deviennent insurmontables. À Toronto seulement, les retards dans le maintien du bon état s'élève à 92 millions de dollars en 2023. Sans soutien financier supplémentaire, la TTC prévoit qu'il devrait atteindre 538 millions de dollars en 2024 et dépassera le milliard de dollars en 2025.

Un lancement en douceur pour le FPTC

Pour que le déploiement du FPTC en 2026/2027 se fasse en douceur, le gouvernement doit appuyer les agences de transport dans l'intervalle pour s'assurer que les infrastructures de transport demeurent en bon état et puisse croître avec la population. De plus, il est essentiel que les agences de transport bénéficient du soutien du gouvernement lorsqu'ils entreprennent les étapes nécessaires pour se qualifier pour un financement dans le cadre du FPTC. Les plans de transport collectif régionaux intégrés figureront en bonne place dans l'admissibilité au financement et de nombreuses régions métropolitaines du Canada n'ont pas encore effectué cet exercice de planification approfondi. Une partie des sommes du FPTC doit être débloquée pour ces exercices de planification et les études associées à partir de 2024. Sans le soutien du gouvernement pour cet important travail avant 2026, le FPTC stagnera dès son lancement et entraînera des disparités régionales, les fonds n'allant qu'aux régions métropolitaines qui ont déjà mis en place des plans de transport collectif régionaux intégrés. De plus, le processus d'admission pour obtenir les sommes restantes du FPTC doit commencer en 2024 avec l'allocation de ces sommes en 2026. Cela aidera les municipalités et les agences de transport à identifier et à préparer les projets clés et les priorités de financement.

Recommandations pour combler le déficit d'infrastructure

Pour combler le déficit de financement de l'infrastructure et aider les agences de transport à se préparer au lancement du FPTC en 2026/2027, l'ACTU recommande d'accélérer le lancement d'un volet de financement de base du programme, équivalant à 500 millions de dollars par an, à compter du budget de 2024. De plus, le processus d'admission pour la balance des sommes du FPTC devrait être amorcé dès 2024 afin que les agences de transport puissent commencer le processus de planification et de demande pour obtenir ces fonds dès 2026.





Head Office

55 York Street Suite 1401
Toronto, ON Canada M5J 1R7
Tel. : 416-365-9800

Siège social

55, rue York, bureau 1401
Toronto, ON Canada M5J 1R7
Tél. : 416-365-9800

www.cutaactu.ca

cutaactu@cutaactu.ca

